

# CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE

---

*Section des Eaux*

---

**SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2002**

---

**DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE DE PERIGUEUX (DORDOGNE) EN  
STATION DE TOURISME**

---

**AVIS**

---

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, ses rapporteurs entendus et après discussion, prend acte des informations transmises relatives à la qualité de l'air dans la commune et maintient son sursis à statuer à la demande de classement de la commune de Périgueux en station de Tourisme, formulé le 12 mars 2002, dans l'attente de l'instauration des périmètres de protection des captages d'eau, y compris l'inscription des servitudes aux Hypothèques.

**COPIE CONFORME**